

MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU FUTSAL A PARTIR DE LA SAISON 2007/2008

Loi 1: La surface de jeu

Buts - Sécurité

Les buts doivent être pourvus d'un système garantissant leur stabilité et empêchant qu'ils ne tombent. Des buts amovibles peuvent être utilisés mais doivent garantir la même stabilité que des buts normaux.

Note: Bien que ce texte soit nouveau pour la FIFA, ceci n'est pas le cas pour notre compétition, étant donné que notre règlement pourvoyait déjà cette possibilité.

Loi 5: L'arbitre

Compétences

Ajouter:

Prendre des mesures disciplinaires contre les officiels ne se comportant pas de manière correcte et peut, s'il l'estime nécessaire les expulser du terrain et de ses abords.

Note: Par ce texte, la possibilité de prendre des mesures disciplinaires contre les officiels est reprise dans les Lois du Jeu.

Loi 7: Chronométrateur et troisième arbitre

Compétences - Troisième arbitres:

Ajouter:

- contrôler le remplacement des ballons à la demande des arbitres;
- contrôler l'équipement des remplaçants avant leur entrée en jeu;
- indiquer aux arbitres une erreur manifeste au niveau de l'avertissement ou de l'exclusion d'un joueur, ou si un comportement violent se produit hors de leur champ de vision. Ce sont cependant les arbitres qui prennent toute décision relative au jeu;
- contrôler le comportement des personnes assises sur les bancs et communiquer aux arbitres tout écart de conduite;

Note: Ces compétences supplémentaires, qui ont déjà été exercées à la demande de l'arbitre, sont maintenant reprises dans les Lois du Jeu. En réalité, l'expansion des compétences sera seulement pratiquée si le troisième arbitre est un arbitre désigné officiellement.

Loi 8: Durée du match

Temps mort

Les **officiels** des équipes sont autorisés à demander un temps mort d'une minute au chronométrateur.

Note: Pour éviter qu'un club ne soit plus en mesure de demander un 'temps mort' quand cela ne peut plus être fait par l'entraîneur.

Lorsqu'un temps mort est accordé, les remplaçants doivent rester à l'extérieur de la surface de jeu. Le remplacement de joueurs n'est possible qu'au terme du temps mort. En outre, l'officiel donnant des instructions n'est pas autorisé à pénétrer sur la surface de jeu.

Note: Cette modification signifie que les joueurs effectifs peuvent quitter la surface de jeu lors d'un temps mort; la suite reste inchangée, c.-à.-d. les remplaçants et les officiels restent en dehors de la surface de jeu.

Loi 12: Fautes et comportement antisportif

Coup franc direct

- charger un adversaire

Note: A partir de maintenant, charger un adversaire avec l'épaule est admis, à condition que ceci ne se fasse pas de façon irréfléchie, imprudente ou excessive de combativité (et si l'intention y est de prendre possession du ballon).

Loi 13: Coups francs

Signaux - Coup franc indirect

Les **arbitres** signalent un coup franc indirect en levant le bras au-dessus de leur tête.

Note: Etant donné qu'un coup franc indirect arrive moins fréquemment, il est demandé aux arbitres (en cas d'un arbitrage par 2 arbitres) d'utiliser simultanément le signal prévu, afin d'éclaircir le public, les joueurs et les entraîneurs.

Loi 16: Rentrée de touche au pied

Infractions - Sanctions

Si un adversaire distrait ou perturbe de manière incorrecte le joueur effectuant la rentrée de touche, il sera averti d'un carton jaune pour comportement antisportif.

Note: La sanction est mentionnée spécifiquement pour souligner qu'il est important qu'une rentrée de touche puisse être effectuée de façon correcte.

Procédures pour déterminer le vainqueur d'un match ou le vainqueur d'un match de barrage

Buts marqués à l'extérieur

Les règlements de compétition peuvent stipuler que si les équipes disputent des matches aller et retour (matches de barrage) et si les deux équipes ont marqué le même nombre de buts à l'issue des deux matches, les buts marqués sur le terrain de l'équipe adverse comptent double.

Note: Ceci est déjà d'application pour notre compétition, mais est maintenant repris dans les Lois du Jeu.